



WOLXHEIM INFOS

Bulletin communal d'information



Le mot du maire

Chères Wolxheimois, Chers Wolxheimois,

L'année dernière à la même époque j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19, et aujourd'hui les gestes barrières sont malheureusement toujours d'actualité !

Mais cette année j'en appelle également à l'implication de tous sur notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la part de chacun de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs et écoles. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de fioul correspondent à des bâtiments communaux. L'éclairage public a toujours été une dépense importante pour les communes c'est pourquoi, vos élus ont depuis quelques années entamé la modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi de led.

Cependant notre commune n'est pas favorable à une extinction complète de l'éclairage public comme nous pouvons le voir dans certains villages mais tend plutôt vers un abaissement de plus de 80% des énergies consommées comme cela est possible sur les nouvelles technologies. Nous affirmons clairement que l'éclairage public contribue à la tranquillité publique mais également à la sécurité de nos enfants et concitoyens.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier notre personnel communal, le conseil municipal et nos enseignants ainsi que toutes les forces vives de la commune, les associations et les nombreux bénévoles qui constituent cette joie de vivre à Wolxheim.

Je remercie également notre police municipale, la gendarmerie, les pompiers et toutes les personnes portant de près ou de loin l'uniforme de la République pour leur engagement tout au long de l'année.

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité ne se tiendra finalement pas comme je l'avais initialement pensé, ce moment de convivialité permettait de nous retrouver pour savourer ces moments particuliers entre amis et connaissances. Malheureusement une inquiétude grandissante sur d'éventuelles contaminations m'ont obligé de prendre cette décision.

En ce début de nouvelle année, je vous présente en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, nos vœux de bonne et heureuse année 2023.

En vous souhaitant une bonne lecture

Bien à vous, votre Maire,

Adrien KIFFEL



Vie municipale

> Horaires d'ouverture de la Mairie



LUNDI	17h00 – 19h00
MARDI	10h00 – 12h00
JEUDI	15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille aussi sur rendez-vous.

Pendant les fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé **du 24 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus**.

Une permanence sera assurée les mercredi 28/12 et jeudi 29/12 de 10h à 12h.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.

> Et aussi...



Abonnez-vous à la page **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos événements, informations communales, etc. ...

<https://www.facebook.com/wolxheim>

> Remerciements

Dons de sapin

La commune remercie les généreux donateurs de sapins de Noël qui permettent d'embellir notre village en cette période de fêtes de fin d'année.

L'association L'ATELIER

Un grand merci à l'association L'ATELIER qui a confectionné et mis en place les très belles créations de Noël qui égayaient magnifiquement notre village, notamment la place de la Mairie.



Carte de vœux

Un grand merci également aux **enseignants et aux élèves** de l'école pour la réalisation des cartes de vœux à l'occasion de la fête des aînés.

INTRAMUROS

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile IntraMuros !

Téléchargez gratuitement l'application **IntraMuros** sur Google Play ou Apple Store.



Sélectionnez la Commune de **Wolxheim**.

Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « **Événements** » de votre commune et des alentours.

Vous pourrez consulter ses « **Actualités** » et la rubrique « **Découvrir** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « **Services** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?

→ Demandez à la Mairie de devenir « **Contributeurs** » (pour les associations, écoles et commerces).

> Broyage des sapins de Noël

Faites un geste pour la planète

Comme chaque année nous vous invitons à déposer votre sapin de Noël **Place des Pierres avant le 21 janvier 2023**.

Le sapin devra être dépourvu de toute décoration, guirlande, neige ou givre artificiel.

Il sera ensuite broyé et revalorisé en copeaux de chauffage.

Merci pour cela à Jean-François WINTER de l'entreprise A3TEC.



Vie communale

> Pas d'artifices ni de pétards

Arrêté préfectoral du 29 novembre 2021

La préfecture du Bas-Rhin a décidé d'interdire le port, le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble de l'ensemble des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques (catégories C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4, et F4) du 03 décembre 2022 à minuit au 03 janvier 2023 à 8h.



Seules sont autorisées durant cette période la vente et la mise en œuvre de ces artifices à des usages professionnels par des personnes titulaires de l'agrément préfectoral adéquat.

Les amendes prévues vont de 750 à 1500€.

> Recensement de la population

Le traditionnel recensement de la population de notre village se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Deux agents recenseurs ont été recrutés :

Mme Gisèle ROTH et M. Guillaume BUYS.

Ils seront munis d'une carte d'agent recenseur.

Comment cela va-t-il se dérouler?

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise ou déposée dans votre boîte aux lettres pour vous recenser en ligne. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Participer au recensement est un acte civique obligatoire. Toutes les réponses sont confidentielles et transmises à l'INSEE.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

> Sensibilisation aux cambriolages

Vigilance !

Pour éviter de prêter le flanc à certaines tentations malveillantes, nous vous conseillons de respecter certaines règles simples:

- Placer en lieu sûr et éloigné des accès et des fenêtres les bijoux, papiers d'identité, moyens de paiement et autres objets de valeur
- Pensez à photographier ces objets pour faciliter les recherches en cas de vol
- Ne pas indiquer de coordonner ni d'adresse sur les trousseaux de clé
- Remplacer les serrures en cas d'emménagement dans un nouveau logement en tant que propriétaire

En cas d'absence prolongée, il est possible d'informer la gendarmerie qui assurera des passages à proximité du domicile.

> Entretien des trottoirs et déneigement

Il est rappelé à l'ensemble des habitants de la commune qu'il revient aux occupants de chaque maison, qu'ils soient propriétaires ou locataires, et aux syndicats de copropriété dans le cas d'un immeuble collectif d'assurer l'entretien du trottoir et, le cas échéant, du caniveau sur la longueur de la propriété : balayage, désherbage, déneigement et salage en hiver. En cette période hivernale beaucoup de feuilles mortes tapissent les trottoirs et les rendent glissants.

En cas de chutes de neige cet hiver, veillez à dégager le trottoir et les cheminements piétons au droit de votre propriété pour faciliter le déplacement quotidien des enfants, des personnes âgées, du facteur ou autre porteur de journaux.

Une aide à nos voisins âgés sera également appréciée.

Un effort de tous contribuera à préserver le cadre agréable et la sérénité de notre village.



Vie communale

> *Marché de Noël de Wolxheim*

Une première belle réussite!

Le marché de Noël organisé par la commune le samedi 26 novembre 2022 en soirée dans la cour de l'école a connu un franc succès.

Les chalets et les tonnelles mises à disposition des associations du village ont été magnifiquement décorés et ont servis d'écrin aux différents produits proposés: couronnes de l'Avent, céramiques, décorations de Noël et bien sûr bière de Noël, marrons chauds, vin blanc chaud, portions de gâteaux etc...

Les habitants de Wolxheim et même des touristes venant de bien plus loin ont répondu présents pour partager un moment convivial dans une ambiance musicale apaisée et réchauffée par les buches de bois enflammées.

Bravo à toutes les associations pour leur implication et merci à tous les visiteurs!



> *Fête des aînés de Wolxheim*

Après 2 années d'absence la fête des Aînés a connu un vif succès, ce fût une belle journée de partage et de convivialité .

Quel bonheur de se retrouver entre plusieurs générations.



> *Visite du sous-préfet*

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Molsheim, Monsieur Thierry ROGELET, en poste depuis le mois de mai 2022, nous a rendu visite le 27 octobre pour une prise de contact et une meilleure connaissance de notre commune.

Il a été accueilli à la mairie par notre maire Adrien Kiffel accompagné d'Emmanuel Goetschy et de Daniel Gillmann qui lui ont présenté les particularités et les richesses de notre village.

Ils lui ont fait visiter le vignoble et le Horn ainsi que le Canal et la Maison de retraite St Léon qui sont des sites remarquables. La société Eiffage nous a ensuite reçus dans leurs nouveaux bureaux et a présenté leurs activités.

Il s'en est dégagé un sentiment de forte écoute de la part de Monsieur le sous-préfet que nous ne manquerons pas de solliciter si besoin.

> *Réunion d'information publique pour les travaux de voirie du lotissement St-Denis*

Une réunion publique s'est tenue le 16 novembre à la salle polyvalente afin d'exposer aux habitants du lotissement St-Denis la teneur des travaux de réfection de la voirie prévus pour le printemps 2023.

Les personnes concernées sont venues nombreuses et la société SODEREF, maître d'œuvre de l'opération, leur a exposé en détail la consistance des travaux et les options qui ont été retenues.

Parmi celles-ci on peut citer une voirie d'un seul niveau sans trottoirs surélevés, des emplacements de stationnements matérialisés, des voies de cheminement pour les piétons, une chaussée drainante permettant l'infiltration d'une partie des eaux de pluie, un éclairage avec ampoules leds permettant de moduler l'intensité de l'éclairage en fonction de l'heure, des réseaux entièrement souterrains.

Il s'en est suivi un débat lors duquel chacun a pu exposer son point de vue et il en est ressorti certains commentaires très pertinents dont l'équipe d'instruction tiendra compte.

De l'avis général, le projet présente un bel équilibre entre les côtés pratique, sécuritaire et esthétique.

Un planning des opérations sera établi et communiqué aux intéressés afin de minimiser les gênes pendant les travaux.

Pour de plus amples renseignements prière de contacter la mairie .

État civil et grands anniversaires

> Naissances



Bienvenue à :

Thaïs fille de Thomas KUNSTMANN et Pauline SPIESSER domiciliés 21 rue Jeanne d'Arc, née le 16 octobre 2022 à Schiltigheim

Alessio fils de Thibault COMMISSIONE et Laura DA SILVA domiciliés 17 rue Principale, né le 22 octobre 2022 à Strasbourg

Léandre fils de Pierre CUSINATO et Laurine REVERET, domiciliés 6 Chemin du Horn, né le 6 décembre 2022 à Strasbourg

> Décès

Nos peines à :

Bernard WEISS, né le 5 février 1973 à Saverne, décédé le 27 octobre 2022 à Wolxheim, domicilié 6 rue Gustave Klotz

André FORNER, né le 30 novembre 1953 à Molsheim, décédé le 16 novembre 2022 à Wolxheim, domicilié 1 impasse du Moulin

René GERGES né le 28 octobre 1940 à Strasbourg, décédé le 24 novembre 2022 à Wolxheim, domicilié 19, rue Principale

Liliane HOLDER le 7 août 1934 à Dinsheim, décédée le 11 décembre 2022 à Molsheim, domiciliée 2 Le Canal

> Grands anniversaires

03 janvier BOEHLER-KASTLER Jacqueline, 85 ans
23 janvier CHRIST-GUTHLEBER Marlène, 88 ans
29 janvier LIPPERT-SPECK Christiane, 88ans

01 février RAMSPACHER-HERZOG Marie-Adèle, 83 ans
08 février RUDLOFF Paul, 89 ans
09 février DATICHY-MUHLBERGER, 80 ans
10 février BURGART-PAULETTE Marie, 85 ans
10 février EICHHOFF-GOERGER Annette, 83 ans
16 février DUPLESSIX-FERRY Yvette, 83 ans
18 février SCHLOEGEL-VOGT Suzanne, 97 ans
22 février MEYER-HECKMANN Marguerite, 95 ans
24 février GENOIS-HORNSPERGER Marie-Claire, 85 ans
27 février HAUSSER-HERZOG Gabrielle, 81 ans

05 mars ARMBRUSTER-MEYER Louise, 84 ans
07 mars SCHOTT-ERBS Antoinette, 89 ans
14 mars COLIN Henri, 84 ans
17 mars STROSSER-DORR Marie-Thérèse, 83 ans
19 mars SCHIR Jean Joseph, 80 ans

> Mariage



Nos félicitations à :

Manuel HEITZ et Polina SKACHKOVA, mariage célébré à Wolxheim le 16 décembre 2022

Vie locale

> Paroisse Saint-Etienne

Chers paroissiens, chers amis,

Comme il est désormais de coutume en cette fin d'année, le Conseil de Fabrique sollicite votre générosité à l'occasion de sa quête annuelle. Outre la bonne tenue du culte, le Conseil de Fabrique s'occupe principalement de l'entretien de son patrimoine constitué des trois chapelles de notre village et de l'intérieur de l'église. C'est grâce à vos dons que la chapelle Saint-Denis, au cimetière, a pu être entièrement repeinte et que la chapelle Saint-Armuth, à côté du stade, retrouvera prochainement son mobilier.

Nous invitons tous ceux qui désirent soutenir notre action à déposer votre don dans la boîte aux lettres d'un membre de la Fabrique au moyen des enveloppes qui vous ont été remises. Vous pourrez obtenir un reçu pour déduction fiscale. D'avance un grand MERCI.

Joyeux Noël et d'ores et déjà bonne année 2023,

Le Conseil de Fabrique

Vie Institutionnelle

> Office du Tourisme Molsheim-Mutzig



Paniers gourmands de Noël

Pour la deuxième année, l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig vous propose ses paniers gourmands de Noël composés de produits d'artisans et viticulteurs locaux du territoire.

Le contenu du coffret gourmand est 100% personnalisable. Il vous suffira de choisir les saveurs et composition des produits pour chaque catégorie.

Deux tailles de coffrets vous sont proposées:

- un petit panier à 20€ et
- un grand panier à 30€.

Vous pouvez dès à présent passer commande auprès de l'Office de Tourisme, par mail, téléphone.

N'hésitez pas à nous contacter au 03 88 38 11 61 ou par mail à infos@ot-molsheim-mutzig.com

> PETR Bruche-Mossig



Plan Climat PCAET 2021-2027

Le projet de Plan Climat Bruche -Mossig a été arrêté (accepté) par le comité syndical du PETR du 8 décembre 2021.

Co-construit avec tous les acteurs du territoire, il a mobilisé plus de 350 personnes durant 3 ans pour aboutir à un programme cohérent, volontariste et répondant pleinement aux enjeux environnementaux du territoire.

Toutes les infos sont ici

<https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/>

PETR Bruche-Mossig - France Rénov

Le Conseiller France Rénov (ou Info Energie) conseille gratuitement les particuliers souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique liés à leur logement : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation. Il informe aussi sur les aides financières existantes **pour la rénovation énergétique du logement et du petit tertiaire privé.**

N'hésitez pas à prendre attache avec M. Jean SCHOEPFER du Petr Bruche-Mossig. Il se fera un plaisir de vous orienter et de vous conseiller pour tous vos projets de rénovation énergétique de votre logement ou toutes questions relatives aux aides financières existantes.

BRUCHE MOSSIG
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

valleedela bruche.fr
Communauté de communes

MAIRIE DE MOSSIG
Mossig et Vignoble

VOTRE ESPACE FRANCE RENOV

PETR Bruche Mossig
1 rue Gambirinus
67190 MUTZIG

jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr
03 88 97 39 69

UN CONSEIL NEUTRE INDÉPENDANT GRATUIT

POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE CHEZ VOUS

BIEN POUR LES PETITES ENTREPRISES !

France Rénov'

INFO ÉNERGIE GRAND EST

climaxion

APPUI FINANCIER

Grand Est

Vie scolaire

> La légende de Saint Martin

La fête de la St-Martin le 18 novembre 2022

Une fois n'est pas coutume l'Association des Parents d'Elèves a organisé avec succès la traditionnelle fête de la St-Martin au travers d'une marche éclairée par les lanternes confectionnées par les enfants suivi d'un repas très apprécié.



La légende de la St-Martin est raconté par les enfants:

Il était une fois un vieux monsieur qui était assis sur un rocher.

Il avait trop froid parce qu'il était tout nu, il n'avait pas d'habits, il était trop pauvre. Saint Martin a

vu le monsieur, il a coupé sa cape en deux qu'il a partagé avec le pauvre monsieur.

Les gens du village voulaient dire merci à St Martin; Saint Martin s'est caché dans les vignes parce qu'il n'aime pas qu'on lui dise merci.

Les villageois ont cherché Saint Martin dans les vignes avec des lanternes.

Et c'est ce qu'on a fait ce soir là !

On n'a pas trouvé Saint Martin, il était bien caché !

On a mangé dans la salle de jeux: de la soupe, des knacks et même des bonbons!

> Les Pompiers

Les pompiers de Molsheim sont venus dans la cours de l'école de Wolxheim effectuer une manœuvre d'intervention.

Il y avait de la fumée dans la grande bibliothèque (de la fausse, NDLR). Mme Delbet a tapé le 18 sur son téléphone et les pompiers sont venus, avec leur grand camion et leur petit camion ! On a vu le gyrophare et entendu la sirène !

Ils ont sorti la grande échelle et les tuyaux. Mais il n'y avait pas de feu en vrai, on a fait semblant pour savoir comment faire. On peut aussi éteindre le feu avec les extincteurs qui sont dans l'école.

On a vu le lit dans l'ambulance, on n'a pas visité le grand camion mais ils ont dit qu'ils allaient revenir !

Merci les pompiers !

> Périscolaire

Une nouvelle équipe pour accueillir les enfants

Cette année, la rentrée de septembre est marquée par un changement de gestionnaire du périscolaire d'Avolsheim-Wolxheim.

En effet, face à la charge de travail et de responsabilité que le périscolaire implique, les bénévoles de l'Association Les Lutins des Bois n'ont plus souhaité renouveler leur mandat.

C'est donc l'AGF67 (Association Générale des Familles du Bas-Rhin) qui assure désormais l'accueil de nos enfants.

Pour l'année 2022 /2023, quelques changements sont à prendre en compte :

Mail : peri.avolsheim@agf67.fr

Tél : 06.47.88.37.84

Nouvel organisateur :AGF (Association Générale des Familles du Bas-Rhin)

Nouveau directeur : François KUGELMANN

Mais pas d'inquiétude ! Ce qui a toujours fait notre force reste une grande proximité avec les enfants et leurs familles.

Depuis le 1er septembre 2022, l'accueil périscolaire est ouvert :

- le matin de 7h30 à 8h30
- le midi de 11h55 à 13h30
- le soir de 16h00 jusqu'à 18h30
- le mercredi de 7h30 à 18h30

Il reste encore quelques places libres, contactez l'équipe en cas de besoin.



Recette de Saison

> Tourte au foie gras et magret de canard

Nombre de personnes : 12

Liste des ingrédients

700g de pâte feuilletée pur beurre
800g de magret de canard (2 magrets avec peau)
600g de poitrine de veau hachée grossièrement
300g de foie gras de canard dénervé
2 échalotes émincées - 100g de foie de volaille
1 botte de persil ciselé - 2 œufs - 70g de crème épaisse
100g d'abricots secs - 100g d'écorces d'orange confite en petits dés
100g de raisins secs - 25cl de bouillon de volaille
beurre - 5 cuillères à soupe d'armagnac
sucre en poudre - sel et poivre du moulin

Temps de préparation : 40 minutes

Temps de cuisson : 1 heure 30 minutes

Temps de repos : 24 h + 2 h + 12 h

Placez le tout dans un plat, filmez et réservez 24 h au frais.

L'avant-veille : Enlevez la peau de vos magrets et coupez les filets dans le sens de la longueur (en escalopes). Coupez le foie gras en tranches épaisses. Salez et poivez le canard, le foie gras et la poitrine de veau. Complétez l'assaisonnement avec une pincée de sucre et 5 cuillères à soupe d'Armagnac.



La veille : Faites chauffer une poêle avec du beurre. Saisissez les foies de volaille et échalotes. Hachez-les grossièrement puis assaisonnez avec du sel et du poivre. Ajoutez le persil. Placez les abricots, les oranges confites et les raisins dans des bols séparés. Versez au-dessus quelques gouttes d'Armagnac pour les parfumer. Dans un saladier, mélangez la poitrine de veau, les foies de volaille, la crème fraîche, 1 œuf et le jus de volaille. Beurrez un cercle de 24 cm de diamètre. Placez une feuille de papier sulfurisé sur une plaque de cuisson. Étalez la pâte feuilletée et découpez un grand disque (plus large que le cercle afin de recouvrir le fond et la paroi) ainsi qu'un disque du diamètre du cercle. Tapissez le cercle avec le grand disque de pâte. Enlevez la pâte qui dépasse du cercle et réservez-là pour réaliser le décor.

Remplissez la tourte avec une couche de farce de veau, une couche de filet de canard, les oranges, une couche de foie gras, une nouvelle couche de veau, les abricots, une nouvelle couche de filet de canard, les raisins secs, une nouvelle couche de foie gras, et une dernière couche de veau.

Tassez entre chaque couche d'ingrédients.

Rabattez les bords du disque de pâte sur la farce.

Battez le deuxième œuf. Badigeonnez les bords du petit cercle avec l'œuf battu puis posez-le sur la tourte.

Soudez les bords. Dorez le dessus de la tourte avec l'œuf.

Avec les morceaux de pâte restants, découpez des formes pour le décor (feuilles, tresses...) avec un couteau et posez-les sur la tourte. Dorez-les avec l'œuf.

Réservez la tourte 2 h au frais - Préchauffez le four à 200° C.

Enfournez 20 mn puis baissez la température à 150 °C et poursuivez la cuisson pendant 1 heure. Laissez refroidir, démoulez, filez et réservez au frais.

Le jour même :

Sortez la tourte du frigo 1 h avant la dégustation et dégustez-là à température ambiante ou légèrement réchauffée.

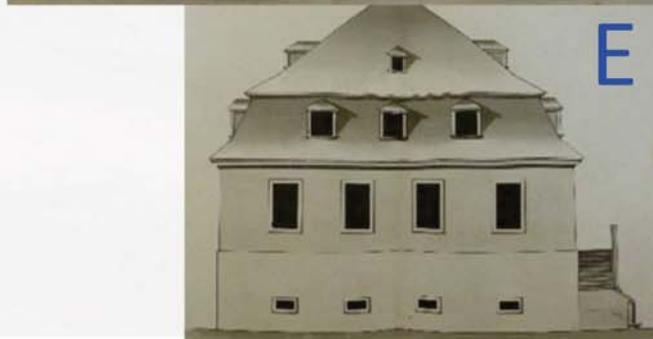
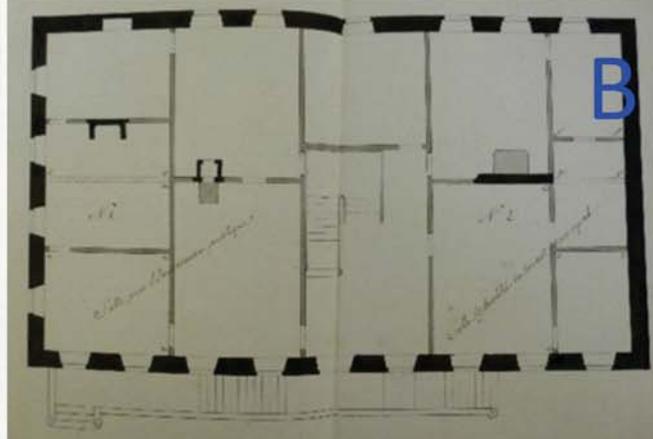
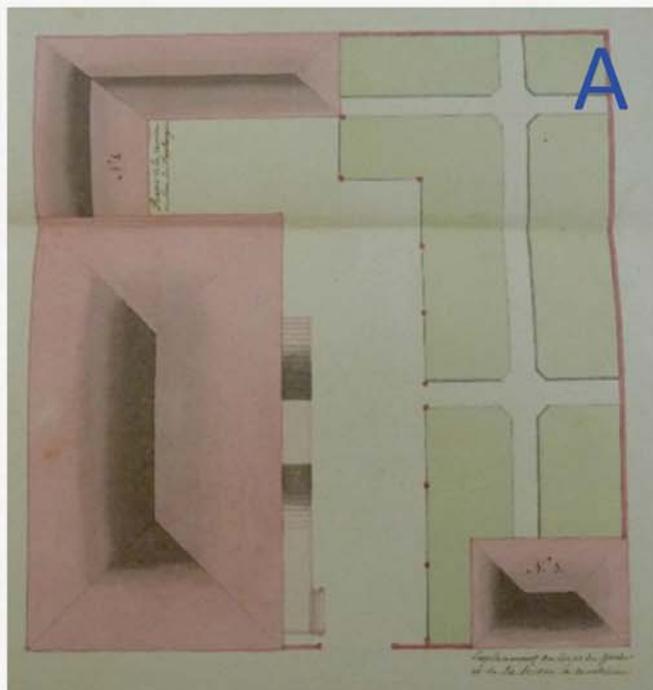
Excellente dégustation!!!

Une page d'Histoire

Vous avez été nombreux à l'occasion du récent marché de Noël à vous rassembler dans la cour de l'école du village. Quoi de plus naturel pour ce haut lieu de la vie de notre commune ? Cette habitude de nous réunir entre la salle polyvalente, l'école et la mairie est plus ancienne qu'on pourrait l'imaginer. Essayons de retracer comme il se peut la métamorphose de l'école, bâtiment sans doute le plus ancien et le mieux documenté.

Les Archives départementales conservent un ensemble de quatre plans non datés, désignés par les lettres A à E (C étant manquant) représentant la cour d'école ainsi que les bâtiments qui la délimitent. Le plan désigné par la lettre A nous montre une cour étroite bordée sur le flanc gauche d'un grand bâtiment et de sa remise et sur le flanc droit d'un jardin délimité par une clôture. Au bas de ce jardin, en bordure de la rue, un bâtiment plus petit porte l'annotation : « Emplacement du Corps de garde et de la Prison à construire ». La remise quant à elle porte la mention : « Partie de la remise où sera la Boulangerie ». Le plan B montre l'aménagement intérieur du premier étage. Un vestibule central doté d'un escalier montant au deuxième étage sépare à gauche cinq salles destinées à « l'instruction publique » et à droite cinq salles destinées à « l'assemblée du conseil municipal ». Le dessin D représente en élévation la façade sur cour. Ce dessin se montre assez approximatif car la pente n'est pas bien figurée. L'emplacement de l'escalier est également discutable. Le dessin E expose quant à lui la façade sur rue en élévation.

Bien qu'il faille interpréter ces dessins avec circonspection au vu de leur imprécision et du peu d'information qu'ils délivrent, il nous est malgré tout permis d'en tirer quelques enseignements voire d'émettre des suppositions sur leur datation. Ainsi le plan A énonce le rôle de la remise et du Corps de garde à construire. Puisqu'aucune précision n'est faite sur le grand bâtiment qui occupe l'emplacement de l'actuelle école, on en déduit qu'il est préexistant au reste qu'on envisage de construire ou dont on prévoit de changer l'usage. On imagine aisément, au regard de la capacité d'investissement limitée d'une commune, qu'au moment de construire un nouvel édifice et en réhabiliter un autre, le précédent remonte au moins à une génération. Les deux formulations « instruction publique » et « assemblée du conseil municipal » données sur le plan B renvoient très clairement à la période post révolutionnaire. L'étage sous comble abrite sûrement déjà les logements des enseignants.



Une page d'Histoire

On serait donc tenté à bon droit de faire remonter ces plans au début du XIX^e voire à la toute fin du XVIII^e siècle et en déduire que le bâtiment de l'école pourrait avoir été construit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le dessin en élévation D vient appuyer cette thèse en nous présentant une toiture à la Mansart typique de l'architecture française des XVII^e et XVIII^e siècles. Il s'agit d'un comble brisé dont la mode avait été relancée par Jules Hardouin-Mansart, architecte de Louis XIV. La Maison Saint-Léon au Canal qui partage ce style architectural est datée des environs de 1780.

Qu'est-il advenu de ce majestueux édifice ? En comparant le dessin en élévation E à une photographie du début du XX^e siècle (ou fin du XIX^e), on constate qu'il est toujours debout. Mieux, ce bâtiment a subsisté jusqu'à nos jours. Son aspect actuel ne le laisse plus forcément deviner car il a connu un agrandissement conséquent entre 1905 et 1911. L'étage principal que se partageaient l'école et la mairie a en fait été rehaussé avec l'ouverture de grandes baies, en particulier sur la cour. Il est désormais entièrement dédié à l'enseignement puisque le Conseil municipal investit une salle réaménagée au rez-de-chaussée où se trouve aujourd'hui les classes de maternelle. On y accède par un nouveau porche ouvrant sur un vaste vestibule le long de la rue, éclairé par deux nouvelles fenêtres. Le deuxième étage est recréé mais abandonne sa toiture mansardée. On distingue très nettement cet agrandissement en observant le chaînage d'angle qui passe d'un grès rose dans la partie inférieure à un grès jaune au niveau du deuxième étage.

Du bâtiment original nous reste donc le soubassement et en particulier l'actuel Caveau Saint-Urbain constituant l'élément le plus authentique et le mieux conservé. Il servait toujours de cave à charbon jusqu'en 1971 lorsque la commune fit l'acquisition de poêles à mazout. Certains élèves se souviennent peut-être y avoir été enfermés, plus ou moins injustement, à une époque où ce type de châtiment était encore en usage dans le corps enseignant. La cour reste alors fermée par un haut mur percé d'une porte cochère et d'un portillon.



La "Maison Communale" (Gemeindehaus) au tournant des XIX^e et XX^e siècles, à rapporter au dessin E.



La même vue, quelques années plus tard après le rehaussement des années 1900. On remarque sur la droite le haut mur de la cour d'école.

Une page d'Histoire

Revenons finalement au plan A qui mentionne la transformation de la remise en boulangerie. L'idée contemporaine qu'on se fait d'une boulangerie nous laisserait croire qu'un boulanger officiait ici pour cuire et vendre son pain. Le fait d'installer ce local dans un bâtiment public laisse plutôt penser à la création d'une boulangerie communale dotée d'un four à la disposition des habitants qui venaient eux-mêmes faire cuire leur pain. Cet usage installe une fois de plus l'idée de plans remontant à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles alors que l'abandon des privilèges entériné par la Révolution délaie l'utilisation des fours banaux qui appartenaient aux seigneurs des alentours et auxquels les municipalités vinrent se substituer de bien des façons. La création du corps des sapeurs-pompiers en 1873 annonce-t-elle déjà la transformation des lieux en dépôt d'incendie ? L'hypothèse pourrait être fondée. Ils furent en tous cas fortement remaniés à la fin des années 1990 pour conforter cette dernière fonction.

Si nous devons nous contenter de suppositions, il y a tout de même lieu d'affirmer que des générations de Wolxheimois ont arpenté la cour de l'école depuis au moins deux siècles. Mais au-delà de nos écoliers, toute la population s'y rassemble encore couramment en diverses occasions, gardant cet écriin au cœur de la vie citoyenne de notre village. Sa partie ouest étant fixée, nous tâcherons prochainement d'étudier la partie orientale non moins intéressante.

Excellente année 2023 à toutes et tous !!!

